



PARACHA Béhoukotaï en bref *Récompenses et Punitions*

Dieu promet aux enfants d'Israël que s'ils veillent au respect de Ses Commandements, ils connaîtront la prospérité matérielle et demeureront en sécurité dans leur pays. Mais Il exprime aussi une mise en garde : l'exil, la persécution et d'autres plaies les frapperaient s'ils abandonnaient leur alliance avec Lui. Mais cependant, « Même alors, quand ils se retrouveront relégués au pays de leurs ennemis, Je ne les aurais point dédaignés, ni repoussés au point de les anéantir ; car Je suis l'Éternel, leur Dieu. Et Je me rappellerai en leur faveur le pacte des aïeux. » La paracha se poursuit par l'énoncé des règles de calcul du montant financier de certaines offrandes votives comme, par exemple, lorsque l'on consacre la valeur d'un terrain à Dieu. Be'houkotaï conclut le troisième livre de la Torah, Vayikra, le Lévitique. (fr.chabad.org)

HAFTARAH Béhoukotaï en bref Jérémie 16:19 -17:14.

La haftarah traite des châtements qui attendent ceux qui ne respectent pas la loi de Dieu, et des bénédictions qui sont le lot de ceux qui suivent les souhaits du Créateur. Cela suit le thème de la lecture de la Torah de cette semaine qui détaille en détail les bénédictions et les malédictions. Le prophète Jérémie réprimande le peuple d'Israël pour ses voies idolâtres et pour ne pas avoir foi en Dieu. Il transmet les paroles de colère de Dieu envers ceux qui ne placent pas leur confiance en lui - prédisant l'exil comme leur punition - et de bénédictions pour ceux qui le font. « Maudit soit l'homme qui se confie en l'homme et s'appuie sur la chair mortelle pour sa force, et dont le cœur se détourne de Dieu. Il sera comme un arbre isolé dans le désert, et ne verra pas quand le bien viendra, et il habitera sur une terre desséchée dans le désert, sur un sol détrempé par le sel qui n'est pas habitable. Heureux l'homme qui se confie en Dieu, à qui Dieu sera sa confiance. Car il sera comme un arbre planté par l'eau, et qui étend ses racines dans un ruisseau, de sorte qu'il ne sera pas affecté quand la chaleur viendra, et ses feuilles seront vertes, et l'année de la sécheresse ne sera pas anxieuse, et ne cessera pas non plus de porter des fruits." La haftarah se termine par les poignants versets suivants : « Dieu qui est la source des espérances d'Israël, tous ceux qui t'abandonnent seront confus, et ceux qui se détournent de moi seront marqués sur la terre qu'ils ont abandonnée. -d, la source des eaux vives. Guéris-moi, O-d, alors je serai guéri ; aide-moi, alors je serai secouru, car tu es ma louange !" »

HORAIRE DES OFFICES CHABBAT

Vendredi 27 mai

Le soir Omer 42

Allumage des bougies de 18h55 à 20h12

Minha / Kabalat Chabbat: 18h45

Suivi de Arvit

Chabbat 28 mai

Le soir Omer 43

Cha'harit: 8h15

Minha: 19h45

Fin du Chabbat: 21h28

Rabbenou Tam: 22h03

JOURS DE LA SEMAINE

Dimanche 29 Lundi

Le soir Omer 44

Cha'harit: 7h30

Minha suivie d'Arvit: 19h40

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi

Cha'harit: 6h00 - 7h00

Minha suivie étude et d'Arvit: 19h40

Le soir Omer 45 - 46 - 47 - 48

Mardi 31 Mai: ROCHE HODESH SIVAN



Kollel Hékhhal Shalom dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l et à la mémoire de Yaacov Saltiel Z"l

DIMANCHE: 20h30 - Gémarà -

Rav Méguira - Hommes

MERCREDI: 20h00 - Paracha

Rav Méguira - Hommes

JEUDI: 19h30 - Cours pour hommes et jeunes étudiants

Rav Jérémie Asseraf

**Tous les matins Chiour de DAF HAYOMI
après le 2ième office**



Rabbin Jérémie Asseraf



Pourquoi compter le Omer debout?

par Yehuda Shurpin

À partir de la deuxième nuit de Pessa'h (le 16e jour du mois hébraïque de Nissan), nous comptons 49 jours, jusqu'au 50e jour qui est la fête de Chavouot. Il convient de se tenir debout pendant que l'on fait la bénédiction et que l'on compte le Omer. Ceci est basé sur le verset qui nous dit de commencer le compte lorsque « la faucille est mise pour la première fois sur la [récolte] debout ». Les sages expliquent que *bakamah*, qui signifie « la [récolte] debout », peut également être lu comme *bekomah*, « une posture droite ». Néanmoins, si l'on compte en étant assis (ou s'il est difficile de se tenir debout), on s'acquitte quand même de l'obligation, puisque cette interprétation est seulement une *asmakhta*, une allusion scripturale pour un acte décrété rabbiniquement. Bien que cet enseignement ne se trouve pas dans le Talmud, il est cité par des sages ultérieurs comme ayant son origine à l'époque de la Michna.

Se tenir debout pour d'autres mitsvas Selon de nombreuses sources, cet enseignement est à l'origine de la pratique consistant à se tenir debout pour accomplir certaines autres mitsvas. Ainsi, par exemple, le Midrash nous dit que la bénédiction pour les *tsitsit* est dite en se tenant debout, enveloppé dans le *talith*. Ceci est extrapolé du compte du Omer, puisque le mot *lakhem* (« pour vous ») est utilisé dans l'Écriture concernant l'une et l'autre de ces mitsvas.

Si l'Écriture fait allusion au fait que nous devons nous tenir debout pour compter le Omer, elle ne nous dit pas pourquoi nous devons le faire. Cependant, les commentaires suggèrent plusieurs raisons pour cette pratique. **C'est analogue à prononcer un témoignage.** Lorsque nous comptons le Omer, c'est comme si nous témoignions de quel jour du Omer il s'agit. Étant donné que la *halakha* stipule que les témoins doivent témoigner debout, nous

comptons le Omer debout. **C'est analogue à l'offrande du Omer.** À l'époque du Temple, l'offrande du Omer était apportée debout. Lorsque nous comptons, c'est comme si nous apportions ce sacrifice spécial, et il convient donc que nous soyons également debout. **C'est analogue à la prière de la Amida.**

Le Zohar nous dit que le compte du Omer est spirituellement similaire à la Amida, la prière silencieuse dite (au moins) trois fois par jour en se tenant debout. Il est donc approprié de se tenir debout pendant le compte du Omer.

Ne pas retarder une Mitsva. Selon certains commentateurs, la raison est d'ordre pratique. En règle générale, nous nous efforçons d'accomplir les mitsvas à la première occasion possible. Le Omer est généralement compté à la synagogue immédiatement après que la Amida du soir ait été dite. Comme nous ne voulons pas perdre un seul instant avant d'accomplir cette mitsva, nous le faisons en demeurant debout.

La force de se tenir debout. Lorsque Dieu nous fit sortir d'Égypte au moment de l'Exode, Il le fit à travers de grandes révélations et de grands miracles. Comme il s'agissait d'un grand afflux de lumière venant d'en haut, nous fûmes submergés par la sainteté, de sorte que ces nouveaux degrés d'élévation spirituelle ne pouvaient pas durer (*laamod*, « (se) tenir » en hébreu). En nous raffinant chaque jour de la période de 49 jours du Omer, les changements qui avaient eu lieu lors de la délivrance d'Égypte furent intériorisés et purent être maintenus à long terme. Lorsque nous nous tenons debout pour compter le Omer, nous démontrons que grâce à des efforts soutenus, nous pouvons faire en sorte que des éclairs d'inspiration naturellement fugaces durent pour toujours.

CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. ET A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:
MME NINETTE ELBAZ POUR LA NAHALA DE SON
PÈRE MEYER ZAFRANI BEN ESTHER Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



Était-ce une bénédiction ou une malédiction?

Rabbi Yonathan ben Asmaï et Rabbi Yehouda ben Guérim avaient étudié dans la maison d'étude de Rabbi Chimone bar Yo'haï. Ils lui firent leurs adieux le soir. Le lendemain matin, ils vinrent de nouveau prendre congé de lui. Il leur demanda : « Vous ne m'avez pas dit au revoir hier soir ? ». Ils répondirent : « Rabbi, vous nous avez appris qu'un élève qui dit au revoir à son maître et passe la nuit dans la même ville doit lui dire au revoir à nouveau. » « Ce sont des hommes bien, dit-il à son fils. Va les voir pour qu'ils te bénissent. »

Son fils se rendit auprès d'eux. « Que veux-tu ? », lui demandèrent-ils. Il dit : « Mon père m'a dit : " Va les voir pour qu'ils te bénissent." » Ils lui dirent : « Que Dieu veuille que tu plantes et que tu ne récoltes pas ; que tu fasses entrer et que tu ne fasses pas sortir ; que tu fasses sortir et que tu ne fasses pas entrer ; que ta maison soit détruite, tandis que ton auberge sera habitée ; que ta table soit en désordre ; et que tu ne voies pas de nouvelle année. » Il retourna chez son père et dit : « Non seulement ils ne m'ont pas donné de bénédiction, mais ils m'ont maudit ! » « Qu'ont-ils dit ? », demanda-t-il.

Son fils lui raconta. « Tout ce qu'ils t'ont dit est une bénédiction : "Tu planteras et ne récolteras pas" signifie que tu auras des enfants qui ne mourront pas de ton vivant. "Tu feras entrer et tu ne feras pas sortir" signifie que tu feras entrer des belles-filles dans ta maison, et que tes fils ne mourront pas jeunes, laissant tes belles-filles retourner chez leurs pères. "Tu feras sortir et tu ne feras pas entrer" signifie que tu marieras tes filles à des hommes qui ne mourront pas jeunes, de sorte que tes filles n'auront pas à retourner dans ta maison. "Ta maison sera détruite, tandis que ton auberge sera habitée" : ce monde est une auberge, tandis que la tombe est ta maison, ce qui signifie que tu vivras longtemps. "Ta table sera en désordre" par tes enfants. "Tu ne verras pas de nouvelle année" signifie que tu n'auras qu'une seule année de jeune marié : ta femme ne mourra pas et tu n'auras pas à en épouser une autre. »

Réalités intérieures

par Tali Loewenthal

Il existe de beaux et harmonieux aspects de la vie et de l'histoire. Il existe également des épisodes ou des périodes très inconfortables, douloureux, voire horribles. À un niveau personnel également, nous avons tendance à commencer avec des idéaux ou des images roses de la façon dont tout va bien se passer. Puis, à un moment donné, pour beaucoup d'entre nous, nous sommes confrontés à des situations qui semblent presque insupportables. Nous retrouvons un schéma similaire dans la lecture de la Torah de cette semaine. Nous avons d'abord une belle description du bonheur et de l'harmonie. Il nous est dit qu'en respectant la loi divine, nous recevrons des bénédictions qui se traduiront par une abondance matérielle, par la paix, la sécurité et un sentiment tangible de sainteté.

Vient ensuite une longue section qui décrit le scénario inverse. Le texte dépeint la désolation et la famine atteignant des extrêmes indescriptibles. Le lecteur de la Torah à la synagogue chante à voix basse cette section ostensiblement sinistre. Personne ne se sentirait honoré d'être appelé à la Torah pour ce passage, et c'est donc le lecteur lui-même qui dit la bénédiction sans être « appelé » par son nom de la manière honorifique habituelle.² Comment faire face à ce genre de zone d'ombre, que ce soit dans la Torah ou, à Dieu ne plaise, dans la vie ?

L'une des approches consiste, pour ainsi dire, à justifier la négativité. La Torah elle-même dit que la famine et l'horreur sont le résultat de la désobéissance à Dieu. On peut donc reprocher au peuple juif ses erreurs passées qui ont conduit à l'exil ; on peut se reprocher à soi-même ou aux autres les erreurs qui ont conduit à leur triste situation actuelle.

Pourtant, le Rabbi de Loubavitch présente une alternative, une autre interprétation du texte : une réalité intérieure cachée révélée par les enseignements 'hassidiques. Les mots qui, à première vue, semblent négatifs, peuvent être interprétés comme ayant un sens positif. Le Rabbi explique, par exemple, que « dix femmes feront cuire leur pain dans un seul four », ce qui évoque une pénurie de nourriture, peut être compris comme signifiant que les dix aspects de l'âme d'une personne, représentés par l'expression « dix femmes », sont unifiés dans l'accomplissement de soi spirituel. La bonté de la bénédiction ne



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

SALOMON BENHAMOU Z"l	1 SIVAN 31 MAI
MEYER ZAFRANI BEN ESTHER Z"l	1 SIVAN 31 MAI
RAPHAEL DADOUN BEN SAADA Z"l	2 SIVAN 1 JUIN

.KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: le président M. Paul Cohen en l'honneur de son fils Shemaya Baruch Cohen pour sa Haftara .

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: M Moïse Dadoun pour la nahala de son père Raphaël Dadoun Ben Saada Z"l

**ROCHE HODESH SIVAN
LUNDI 30 MAI 2022
LE MOLAD SERA
LUNDI 30 MAI 2022
À 6H04 PM**

Aphorisme de nos Sages

23. D.ieu commanda à Noé d'« entrer dans la *tévah* » (qui signifie littéralement « arche », mais également « mot »). Il faut pénétrer dans les lettres de la Torah et de la prière et s'y attacher. Cela protège la personne et l'ensemble de sa famille élargie, leur permettant de recevoir de D.ieu tout ce dont ils ont besoin.

24. Le Baal Chem Tov aimait beaucoup la lumière. Il disait « *Or* ("lumière") est l'équivalent numérique de *raz* ("secret"). Celui qui connaît le "secret" de chaque chose peut l'illuminer. »

25. « Dissimuler, Je dissimulerai Ma face en ce jour » (Deutéronome 31, 18). La *Galout* (l'Exil) est une dissimulation double, dans laquelle la dissimulation elle-même est dissimulée. Cette dissimulation est si forte que l'on n'est pas conscient d'elle ; on peut même en venir à considérer l'obscurité comme de la lumière.

peut être exprimée de manière ordinaire, et doit être enveloppée d'un voile qui la cache complètement.

Un incident similaire est rapporté dans le Talmud. Deux rabbins voulaient donner une merveilleuse bénédiction au fils de leur collègue Rabbi Shimon bar Yo'haï, l'auteur du Zohar. Pourtant, ce qu'ils dirent ressemblait au contraire d'une bénédiction, et le fils fut choqué. Son père fut capable de percevoir ce déguisement, et expliqua à son fils que ces mots exprimaient en réalité de grandes bénédictions.⁵ La dissimulation de quelque chose de positif dans ce qui semble être le contraire semble être un aspect paradoxal de la Torah et de toute existence.

En tant que personnes réelles, confrontées aux hauts et aux bas de la vie, nous sommes souvent confrontés au défi d'essayer de percevoir la réalité intérieure positive, ou du moins, de reconnaître qu'il existe des dimensions intérieures positives, même si nous ne pouvons pas les voir et ne pouvons pas imaginer ce qu'elles pourraient être. L'inspiration du Zohar, le Livre de la Radiance, exprimée dans les enseignements 'hassidiques, peut nous aider à faire ce pas. Essayons de regarder au-delà des apparences, sans nous blâmer ou blâmer les autres. Derrière le manteau de la dissimulation, il y a une lumière infinie.

CHABBAT SHALOM

Ethique des Pères - Chapitre Six

1- Nos Sages ont enseigné [ce chapitre] dans le langage de la Michnah. Béni soit Celui qui les a choisis, eux et leurs enseignements. Rabbi Meïr dit : « Celui qui se consacre à l'étude de la Torah de façon désintéressée acquiert de nombreux mérites, et il n'est pas jusqu'au monde entier qui ne vaille que pour lui. Il est appelé *ami*, *bien-aimé*, il aime D.ieu, il aime les créatures, il réjouit D.ieu, il réjouit les créatures. Elle [la Torah] le revêt d'humilité, de crainte et le rend à même d'être juste, pieux, droit, fidèle, l'éloigne du péché et le rapproche du mérite. On met à profit ses conseils et sa sagesse, son discernement et sa puissance, car il est écrit : *À moi les conseils et la sagesse, je suis compréhension, à moi la puissance*. Elle [la Torah] lui procure la souveraineté, la maîtrise, un jugement éclairé ; des secrets de la Torah lui sont révélés, il devient comme une source jaillissante et comme un fleuve dont le courant ne s'interrompt jamais. Il devient réservé, longanime, il pardonne l'affront qui lui est fait et elle [la Torah] le grandit et l'élève au-dessus de toute chose. »